

FORMULAIRE DE DEMANDE DE TRANSFERT DE DOSSIER

Ce formulaire vous permet de demander à la MDPH de l'Hérault de transférer votre dossier vers une autre MDPH. ainsi que les pièces justificatives sont à envoyer à :

Ce document ainsi que les pièces justificatives sont à renvoyer à :
MDA/MDPH – 1350, rue d'Alco – BP 7353 – 34086 Montpellier cedex 4 –

Identification de la personne concernée

NOM DE FAMILLE :

NOM D'USAGE :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

N°DE DOSSIER :

NOUVELLE ADRESSE

Je demande le transfert de mon dossier

Pièces à joindre :

- Un justificatif du nouveau domicile en cas de changement d'adresse (copie de facture d'électricité, de gaz ou d'eau ou quittance de loyer par exemple).

Fait à, le

Nom et prénom de la personne concernée ou du représentant légal¹

Signature

¹ L'article L372-2 du code civil permet à un parent de faire seul un acte usuel de l'autorité parentale, l'accord de l'autre parent étant, présumé. En cas de désaccord, vous devez saisir le juge des affaires familiales.